Rabaska

Revue d'ethnologie de l'Amérique française



FRENETTE, YVES, ISABELLE C. MONNIN et CHRISTINE NOUGARET. Dans leurs propres mots : la mobilité dans les écrits personnels et les correspondances, XVII^e -XX^e siècles. Winnipeg (Manitoba), Presses Universitaires de Saint-Boniface, 2020, 392 p. ISBN 978-1-895407-52-5

Bertrand Bergeron

Volume 19, 2021

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1082766ar DOI : https://doi.org/10.7202/1082766ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé) 1916-7350 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Bergeron, B. (2021). Compte rendu de [Frenette, Yves, Isabelle C. Monnin et Christine Nougaret. Dans leurs propres mots: la mobilité dans les écrits personnels et les correspondances, ${\rm xvii}^e$ - ${\rm xx}^e$ siècles. Winnipeg (Manitoba), Presses Universitaires de Saint-Boniface, 2020, 392 p. ISBN 978-1-895407-52-5]. Rabaska, 19, 267–271. https://doi.org/10.7202/1082766ar

© Société québécoise d'ethnologie, 2021

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



ailleurs un appareil de notes considérables, une bibliographie et un index (sauf le tome 1) distincts.

« Cette vaste étude que j'entreprends, avoue-t-il, s'inscrit dans mes recherches sur l'histoire naturelle de la Nouvelle-France » pour en établir une solide ébauche. Sa méthode consiste à présenter le texte intégral de Nicolas et à commenter les différentes espèces décrites par le jésuite, en précisant souvent leurs identifications par des photos et des commentaires additionnels. Il compare et complète ces descriptions avec les écrits de ceux qui ont séjourné en Nouvelle-France entre 1608 et 1760, les Champlain, Sagard, Boucher, Denys, Perrot, Lahontan, Sarrazin, Vaillant, Kalm, n'hésitant pas à ajouter à ces descriptions anciennes des analyses plus contemporaines sur le même sujet. Enfin, il tire parti des 180 illustrations tracées pour la plupart à l'encre brune du Codex pour enrichir ses commentaires, constatant au passage leur rareté quant aux végétaux (18 plantes illustrées contre quelques 200 plantes mentionnées dans l'Histoire) comparée aux représentations des animaux (67 mammifères, 56 oiseaux, 33 poissons). Daniel Fortin réussit de la sorte à identifier, pour citer ce domaine, près de 80 plantes mentionnées par Nicolas.

Cette *Histoire naturelle* du père Louis Nicolas, comme son *Codex* d'illustrations complémentaires, sont des manuscrits irremplaçables quant à leur valeur historique pour la constitution d'une « histoire naturelle de la Nouvelle-France indiquant la présence des espèces, leur abondance, leur répartition et leur importance économique pour la reproduction des différentes communautés humaines, autant autochtones que françaises ». Grâce à l'œuvre enfin publiée de Nicolas, le portrait de la nature en Nouvelle-France prend en effet un relief nouveau et original, si l'on considère qu'au seul chapitre de la botanique Nicolas mentionne, pour la première fois, quelque 200 plantes indigènes ou introduites par les Européens. Son œuvre, exhumée de l'anonymat auquel l'avaient condamnée ses supérieurs par leur refus de la publier, brille enfin aujourd'hui de tous ses feux retrouvés.

RENÉ BOUCHARD Société québécoise d'ethnologie

volume 19 2021 267

-

Frenette, Yves, Isabelle C. Monnin et Christine Nougaret. *Dans leurs propres mots: la mobilité dans les écrits personnels et les correspondances, xviie-xxe siècles.* Winnipeg (Manitoba), Presses Universitaires de Saint-Boniface, 2020, 392 p. ISBN 978-1-895407-52-5.

L'ascidie est un animal marin bien étrange : il se laisse dériver au gré des courants océaniques jusqu'à ce qu'il rencontre un endroit propice où se fixer.

Il ne bougera plus quoi qu'il advienne. Dès lors, rien de plus pressé pour lui que de manger son cerveau. « Pour vivre et exister en tant qu'ascidie, on n'a pas besoin d'avoir un cerveau », révèle Giulia Enders (*Le Charme discret de l'intestin*, Acte Sud, 2017, p. 159). Ce comportement a induit des chercheurs à soutenir l'hypothèse que l'utilité première du cerveau, celle pour laquelle la nature l'a produit, c'est le mouvement. Les arbres n'ont pas besoin de cerveau : ils ne se déplacent pas, ils ne font que pousser. Les agissements de l'ascidie sont à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle : tout vivant qui se meut possède un cerveau, voilà pour la bonne nouvelle. Cependant, que nous adviendra-t-il quand nous obtiendrons l'éternité promise, cette image immobile du temps mobile pour renverser la proposition de Platon ? Cette immobilité éternelle équivaudra-t-elle à une décérébration ? Voilà pour la mauvaise nouvelle. Autant opter immédiatement pour le nirvana.

Nos lointains ancêtres étaient des êtres essentiellement mobiles selon deux modalités, si on accepte la thèse de Ian Tattersall (L'Émergence de l'homme : essai sur l'évolution et l'unicité humaine). Ils pratiquaient soit la pérégrination continue en suivant les déplacements des grands troupeaux, soit la pérégrination rayonnante en arpentant l'espace tous azimuts pour revenir toujours au même campement. Cette dernière méthode contient le germe de la sédentarité qui allait plus tard circonscrire et réduire l'espace des nomades. Cependant, la sédentarisation massive de l'humanité n'a pas mis un terme à sa passion atavique pour les déplacements. Il y a toujours des populations sur les routes, souvent pour des raisons démographiques, économiques ou politiques, d'autres qui font du voyage à des fins touristiques ou aventurières un mode de vie. Ces mobilités sont ou contraintes à la suite de catastrophes, ou souhaités, comme le goût irrépressible pour l'aventure. À cet égard, celui qui, dans l'imaginaire occidental du moins, symbolise la mobilité est sans conteste Ulysse, héros du grand roman maritime et géographique L'Odyssée qu'on aurait pu traduire par l'Ulyssée. Son retour à Ithaque après 20 ans d'absence, soit deux fois plus que La Condamine dont le périple qui devait durer quatre ans se prolongea six années de plus (Marie-Paule de Weerdt-Pilorge, p. 47), ne met pas fin à son errance. Il devra quitter à nouveau son foyer et parcourir le monde jusqu'à ce qu'il aborde une île peuplée de gens qui ignorent le mot thalassa (la mer) et, partant, la navigation au point qu'ils confondent sa rame avec une pelle à grain. Sa pérégrination doit se prolonger encore. Ultimement, il faut se poser la question : la mobilité est-elle un état transitoire et la sédentarité constitue-t-elle ce terminus ad quem qui ne trouve sa finalité que dans la grande paix des cimetières, quoique l'au-delà s'ouvre d'abord sur un grand voyage dans la majorité des croyances sur les contrées posthumes?

268 RABASKA

Il semblerait donc que l'homme ne soit pas fait – pour son grand malheur, déplorait Blaise Pascal -, pour demeurer enfermer dans une chambre. La mobilité revêt chez lui un caractère congénital. Il se meut dans un monde qui change, ce qui donne raison à Héraclite : panta rei : tout change, jamais le même homme ne se baigne deux fois dans le même fleuve, car entre-temps, ils ont changé tous les deux. En proposant à la communauté des lecteurs les actes d'« un colloque tenu en août 2015 à l'Université de Saint-Boniface », Yves Frenette, Isabelle C. Monnin et Christine Nougaret ne pouvaient choisir thématique plus heureuse et appropriée : la mobilité telle qu'elle s'exprime « dans leurs propres mots » à travers « les écrits personnels et les correspondances » s'étalant du xvIIe au xxe siècle, ce qui exclut les professionnels de l'écrit qui ont fait de la mobilité un genre littéraire à l'instar de Nicolas Bouvier (L'Usage du monde). Ce qui est visé avant tout, ce sont les écrits testimoniaux, quelle que soit leur nature : « les livres de famille, les livres de raison, les diaires, les autobiographies, les mémoires, les chroniques urbaines et les journaux de toutes natures, en particulier les journaux intimes, mais aussi les journaux diplomatiques, de campagne, médicaux, ou encore de voyage » (Yves Frenette et François-Joseph Ruggiu, p. 1-2), afin d'étudier les effets de la mobilité sur la formation et l'évolution de la personnalité, car, en gros, il en existe deux sortes : celle qui est voulue, souhaitée, acceptée, et celle qui est contrainte comme l'exil, quoiqu'on ait pu vouloir celle qui a été imposée pour des raisons professionnelle ou sacerdotale. Tous contributeurs confondus, et ils sont nombreux (18 communications encadrées par une introduction et une conclusion réunissant 23 auteurs, exception faite d'Isabelle C. Monnin incorporée à l'équipe de direction) offrent un inventaire très large, car la mobilité ne se limite pas à l'appel du grand large, elle se diversifie en « mobilité géographique très souvent, évidemment, qui s'accompagne d'une mobilité culturelle ou transculturelle, par exemple dans le cas de Catherine Parr Traill et de Susanna Moodle, mais aussi d'une mobilité professionnelle et sociale, particulièrement, mais pas uniquement, chez Jamerey-Duval, par exemple ; la mobilité peut aussi être politique : c'est le cas dans la mobilité forcée des membres du clergé pendant la Révolution ; la mobilité est aussi physique et morale, comme pour les prêtres installés en Louisiane; la mobilité peut être envisagée du point de vue philosophique, politique et humain; elle reflète une démarche spatiale, intérieure et parfois spirituelle. C'est tout ce spectre des mobilités [qui a été exploré] dans ce volume » (Yves Frenette et Anne Sechin, p. 384).

Dans leur « Introduction », Yves Frenette et François-Joseph Ruggiu situent bien la problématique et la place qu'elle occupe dans les sciences humaines. Détail intéressant pour le rédacteur de ce texte, le premier, aidé

volume 19 2021 269

cette fois par Anne Sechin, livre une conclusion récapitulative sous forme d'un compte rendu qui remplacerait avantageusement ces lignes, tant elle couvre et résume succinctement chacune des communications.

L'espace, et cela peut se comprendre, occupe presque toute la place (il y a ici pléonasme), alors que le temps reçoit la portion congrue. Il ne faut pas en faire grief aux contributeurs qui travaillent à partir des matériaux disponibles. Doit-on attribuer cette inégalité au fait que la plupart de ceux qui ont produit une littérature du « for privé » étaient davantage des « écrivants » selon la terminologie de Roland Barthes (ceux qui ont un rapport utilitaire à l'écriture) que des écrivains qui réfléchissent sur leur matériau de création à l'instar de Jorge Semprun (p. 329-364) et de Pascal Dalcq (p. 365-381) confrontés à l'indicibilité de leur expérience génocidaire, le premier comme victime et le second à titre de témoin. Pourtant cette indicibilité est la plus grande des opportunités offertes à l'écrivain, est-il besoin de le rappeler avec Paul Valéry qui attribuait à la littérature la fonction de créer avec des mots l'état du manque de mots.

Se déplacer dans l'espace nécessite du temps qui est consubstantiel à la mobilité. On ne peut dire espace et temps, uniquement espace-temps tant ils sont indissociables. Si le temps s'est fait discret, cela ne veut pas dire qu'il était absent. Bien au contraire, mais il est à débusquer à travers l'évolution de ces écrivains en marche volontaire ou forcée.

Pour produire une telle recherche, encore fallait-il trouver des personnes en situation de déplacement sachant manier la plume. Cette démarche ne rejoint qu'une infime minorité, l'analphabétisme de la majorité, ces « invisibles de l'histoire » (Christine Nougaret citant Jacob et Rossi, 2003, p. 18), se voyant refuser toute audition par incapacité de confier au papier leurs expériences. Les ethnologues qui œuvrent auprès de leurs contemporains ont beau jeu d'aller à la rencontre de ces immigrants qui se déplacent parfois en caravanes afin de recueillir leurs témoignages faits d'espoir, de désillusion ou de fatalisme. Mais s'intéresser au passé oblige à chercher des traces là où elles se trouvent, c'est-à-dire, pour une bonne part, dans les « écrits du for privé », des « ego-documents » (Yves Frenette et François-Joseph Ruggiu, p. 2, en italique dans le texte). À cet égard, Geneviève Piché fait observer, en citant Artières et Kalifa (2002, p. 11), que les « archives du for privé, ces écrits personnels et intimes, "sont de plus en plus utilisés pour saisir, le plus souvent dans une perspective anthropologique, les expériences quotidiennes, les émotions minuscules, les pratiques ordinaires et banales qui échappaient jusque-là à l'historien" » (p. 183).

Les contributeurs ont-ils fait œuvre de critiques littéraires, d'historiens ou d'ethnologues ? Des trois à la fois. Ils ont dû d'abord sélectionner leur matériau selon certains canons littéraires (au premier chef la lisibilité), les

270 RABASKA

situer dans le temps long de l'histoire et analyser leur contenu dont la portée intéresse tout autant la psychologie individuelle, la mentalité collective, la vision du monde des scripteurs. Faut-il s'étonner alors que plusieurs « écrivants » et écrivains furent des clercs ? En somme, pourquoi écrit-on dans ces circonstances exceptionnelles ? À moins de se nommer Timon le Misanthrope, les hommes et les femmes qui ont pris la route, qu'elle soit terrestre ou maritime, ne désirent pas couper tout lien avec l'humanité. Et ceux qui fuient leurs persécuteurs n'en cherchent pas moins un asile parmi des hommes plus compatissants. Leurs écrits n'essaient pas de rompre avec leur passé. « Le passé n'est jamais mort, il n'est même pas passé », écrivait avec justesse William Faulkner (*Le Bruit et la fureur*). Ils espèrent en rescaper une partie en maintenant actifs les liens avec ceux qui ont partagé leur vie d'avant. On écrit toujours pour un interlocuteur, soi-même ou autrui. « La lettre, comme le portrait, incarne la personne qui l'écrit et le représente auprès du destinataire » (Sarah Hurlburt, p. 256).

Les études sur la mobilité humaine voient s'ouvrir un bel avenir devant elles. Non point que le sujet soit nouveau. L'homme n'est pas une ascidie, la mobilité fait partie de sa destinée. De 1519 à 1521, Magellan a fait le tour de la planète. En 1969, Neil Armstrong a laissé l'empreinte du premier pas de l'homme sur la Lune. Certains se voient déjà sur Mars, réalisant le rêve de Constantin Tsiolkovski : « La terre est le berceau de l'Humanité, mais on ne passe pas sa vie dans un berceau ». Dans leurs propres mots fait figure d'œuvre pionnière en relevant les traces écrites du passage de ces pèlerins qui n'ont point de port dans un temps qui n'a point de rive, pour emprunter au Lac de Lamartine. Rien n'interdit de penser que, dans les siècles à venir, leurs témoignages soulèveront la même émotion que la vue des empreintes de pas, emprisonnés dans la cendre volcanique à Laetoli en Tanzanie, d'un Hominidé adulte et d'un enfant. Il y a de cela 3,5 millions d'années.

BERTRAND BERGERON Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

GIRAUDON, DANIEL. *La Clef des chants. Histoires de gwerzioù*. Fouesnant, éd. Yoran embanner, « Traditions populaires de Bretagne », 2020, 427 p. ISBN 978-2-36785-025-2.

La « clef des chants » est un petit signe graphique placé au début de chaque ligne d'une partition musicale pour permettre au lecteur d'interpréter la mélodie à sa juste hauteur, tandis que « prendre la clef des champs » est synonyme de « s'évader ». Pour notre grand plaisir, l'ouvrage de Daniel Giraudon répond aux deux formules, car s'il nous informe surtout sur la

volume 19 2021 271